

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le lundi 29 février 2016 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. Rénovation des maisons du CPAS à la rue de l'Hôpital – aile de gauche : projet de bail emphytéotique : décision
3. Création de 2 logements : auteur de projet : approbation des conditions et du mode de passation du marché : décision
4. Externalisation des messageries Ville et CPAS : approbation des conditions et du mode de passation du marché : décision
5. Article 60 du Règlement Général de Comptabilité Communale : décision
6. Frais de correspondance : dépassement du douzième provisoire : décision
7. ASBL Terre en vue : subside 2016 : décision
8. Maisons d'enfants : modifications du règlement d'ordre intérieur : décision
9. Remplacement de lampes à vapeur de mercure haute pression : convention de financement : approbation
10. illumination de la mosaïciculture à la rue du Grand Vivier : projet, conditions et mode de passation du marché : approbation
11. Vente de certificats verts : décision
12. Recrutement d'un agent pour la gestion administrative pour la gestion du service travaux: constitution d'une réserve : décision

Par ordonnance :
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué
aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr O. HARTIEL